



POLE NAUTIQUE

NANCY (54)



IDENTITE DU PROJET

LES ACTEURS

MAITRISE D'OUVRAGE :
Métropole du Grand Nancy

MAITRISE D'ŒUVRE :
N. STELMASZYK, architecte | mandataire
TECNOS, BET
STIC, BET
BET JACQUEL & CHATILLON

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

- > Stade d'eau-vive
- > Restructuration – extension de bâtiment (400 m²)

LIEU D'EXECUTION
Nancy (54)

MONTANT DES TRAVAUX
1,5 M € TTC

Année de réalisation | date de livraison
2013 | 2015

MISSION EXERCEE PAR SOLOREM
MANDAT

Face à l'évolution des pratiques sportives, de loisirs et des publics usagers, le Grand Nancy s'est associé à l'Etat, à la Région et aux acteurs du mouvement sportif, afin d'engager une démarche d'amélioration du site dit « pôle nautique » et de ses infrastructures au travers du Contrat de Projet Etat Région (CPER) et a confié à Solorem, en tant que mandataire, la réalisation et le suivi de cette opération qui s'articule sur deux programmes :

- > L'aménagement d'un espace de 360 m² en extension du bâtiment dédié à la pratique de l'aviron (une salle de

réunion et club house, un local archives, une salle de récupération, une salle de musculation de haut niveau.

- > L'aménagement et de renforcement des berges du parcours d'eau vive (canoë kayak) avec mise en place d'obstacles mobiles afin d'optimiser l'utilisation du parcours, l'amélioration de l'éclairage pour permettre l'augmentation des plages horaires pour une pratique de loisirs et sportives en soirée.

REPERES DEVELOPPEMENT DURABLE

En phase conception :

- > Prise en compte des contraintes liées au caractère historique industriel du bâtiment, aux usages du site (piétons, promeneurs, vélos, etc.), et son environnement naturel
- > Matériaux nécessitant le minimum de maintenance et d'entretien
- > Locaux à basse température

En phase chantier :

- > Prise en compte des fortes contraintes liées aux interventions sur le cours d'eau : protection du milieu aquatique, Police de l'eau, impact environnemental, dispositif en cas de crue pendant le chantier ou de pollution, etc.
- > Chantier à faible impact environnemental

MISSIONS EXERCEES PAR SOLOREM :

Mandat intégrant entre autres :

- > Consultation des marchés de maîtrise d'œuvre, prestations intellectuelles et travaux
- > Suivi financier, administratif et technique de l'ensemble des marchés
- > Suivi des travaux jusqu'à la Garantie de parfait achèvement
- > Intégration des préoccupations de l'Urbaniste de la ZAC, des contraintes environnementales, des préconisations et dérogations réglementaires (accessibilité et SDIS)
- > Organisation et suivi des comités de pilotage, communication de projet
- > Liens transversaux avec les 3 collectivités concernées par le projet et les services de l'Etat

